



Le 14 août 2020

À l'attention de David Flemming  
Patrimoine Ottawa

Déclaration sur l'annexe proposée au Château Laurier

Ces commentaires portent sur la sixième version de l'annexe proposée à l'hôtel Château Laurier préparée par Larco Investments Inc. et son architecte Peter Clewes. Je remercie Patrimoine Ottawa, les Ami.e.s du Château Laurier et les nombreuses personnes qui ont fait preuve de leadership et uni leurs efforts pour en arriver à une architecture acceptable pour la nouvelle annexe. Leur réussite est exceptionnelle et témoigne éloquemment de la détermination de la société civile.

À mon avis, la proposition révisée d'annexe au Château Laurier est un ajout contemporain digne au lieu historique national. Cette nouvelle version reflète l'asymétrie et la verticalité de l'hôtel. En plus d'ouvrir des vues sur la cour intérieure, la répartition des masses des deux pavillons en trois sections alignées avec l'hôtel ainsi que l'utilisation accrue de pierre calcaire d'Indiana s'agencent avec l'immeuble historique d'une façon qui respecte sa valeur patrimoniale. Cela étant, elle respecte l'exigence des *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada* voulant que les nouveaux éléments soient compatibles physiquement et visuellement avec le lieu patrimonial, qu'ils en soient subordonnés et qu'ils s'en distinguent.

Christina Cameron  
Professeure honoraire  
Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti (2005-2019)